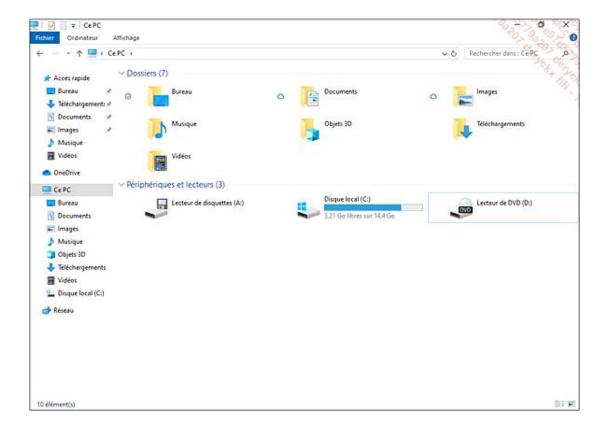
## L'explorateur de fichiers

Comme son nom l'indique, l'Explorateur de fichiers permet de naviguer dans l'arborescence des fichiers de sa machine, de les gérer, de modifier leurs propriétés. Il est accessible depuis le menu **Démarrer**, en cliquant sur l'icône **Explorateur de fichiers** ou en utilisant la combinaison de touches [Windows][E].

Il est généralement divisé en trois zones :

- Un ruban contenant les différents menus.
- Un volet de navigation, situé sur la gauche et permettant de naviguer dans l'arborescence des fichiers et les raccourcis.
- Une zone centrale droite listant les fichiers et sous-dossiers du dossier en cours ou des informations concernant l'élément sélectionné dans la colonne gauche, telles que ses dossiers ou périphériques.



Il est possible, via l'onglet **Affichage**, de rajouter une quatrième zone, sur la droite, pour visualiser soit le contenu d'un fichier (**Volet de visualisation**), soit ses détails (**Volet des détails**).

Pour faciliter la maintenance de l'ordinateur et accéder aux fichiers du système d'exploitation, il est conseillé d'activer :

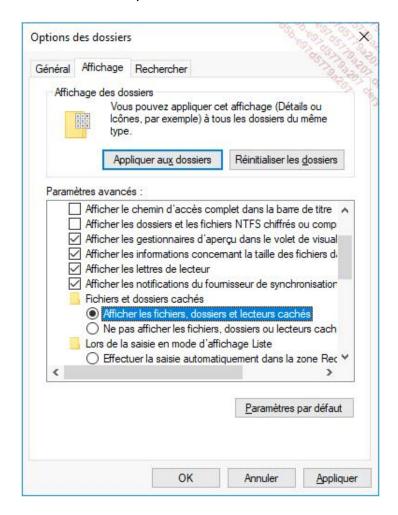
- L'affichage des extensions des fichiers.
- L'affichage des dossiers et fichiers cachés.

Voici les manipulations à suivre :

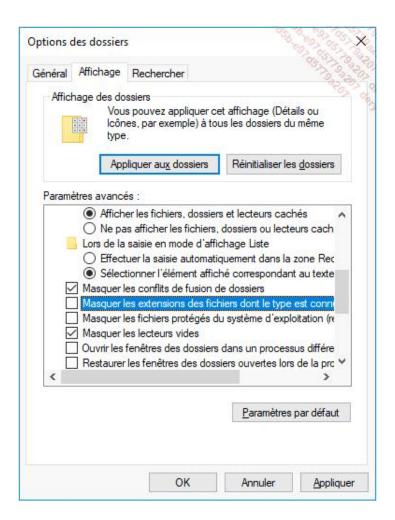
- Ouvrez l'Explorateur de fichiers.
- Cliquez sur l'onglet Affichage.
- Cochez les cases Extensions des noms de fichiers et Éléments masqués.

Il est également possible d'activer ces options de la manière suivante, compatible avec les anciennes versions de Windows :

- Ouvrez l'Explorateur de fichiers.
- Cliquez sur l'onglet Affichage.
- Cliquez sur le bouton Options.
- → Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur l'onglet **Affichage**.
- → Double cliquez éventuellement sur la branche Fichiers et dossiers cachés.
- Cochez le bouton radio Afficher les fichiers, dossiers et lecteurs cachés.



→ Un peu plus bas, décochez la case Masquer les extensions des fichiers dont le type est connu.



- Décochez ensuite la case Masquer les fichiers protégés du système d'exploitation (recommandé).
- → Validez le message d'avertissement.
- Cliquez sur Appliquer et enfin sur OK.